

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1092 décision n° 1092 du 4 septembre 1953

n° 1092

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 12 du 01/10/1953

Date de publication
4 septembre 1953

Date du numéro
1 octobre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois est accordé à : Ali Houmad, Mle 964, 1re classe, 1re Cie. Pendant son congé ce milicien percevra la solde nette dégagée de tous accessoires.